

Guépards à Loc

Le Samedi 22 Juin 2024

Programme

10h - 1er départ - Face à la cale d'Arradon
12h - Barbecue - Sémaphore de Locmariaquer
14h - 2ème départ - En face du Sémaphore
17h - Remise des prix - Bar & Concert - Port de Locmariaquer



INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

GUÉPARDS À LOC

22 juin 2024

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOCMARIAQUER

TERRE ATLANTIQUE

Grade : 5A

SÉMAPHORE DE KERPENHIR

56740 LOCMARIAQUER

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau : le Comité de Course enverra alors le **pavillon L** sur bateau comité et communiquera l'information à la voix et sur le canal VHF de la course. Le Comité de Course s'assurera que chaque équipage ait l'information.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne sur le tableau officiel d'information dont l'adresse est www.snlocmariaquer.com/guepards-a-loc-2024
- 3.2 Le PC course est situé sur le bateau comité : Labour Mad.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Pour les courses au départ de Locmariaquer : les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au sémaphore de Kerpenhir.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 mn] après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	1 ^{er} signal d'avertissement : Arradon
22 juin 2024	Guépards	10h00

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course au départ d'Arradon est 10h00.
- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon de la Classe des Guépards.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, Le numéro du parcours à effectuer sera indiqué à l'arrière du bateau comité.
- 9.3 Parcours longue distance :
Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

10. MARQUES

Départ	Parcours	Dégagement	Arrivée
BC et Bouée Orange	Bouées Blanche - Balises et Bouées du Golfe	Bouée verte	Bouée Orange

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 mn après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).



13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de bord.

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée. Elle sera située aux alentours de la plage du sémaphore de Kerpenhir. Le pavillon bleu pourra être envoyé sur un des rochers proche de la plage.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2 Pénalités applicables sans instruction :

a) DNC, DNS, RET, DNF, DSQ, DNE : application annexe A.

b) Pénalités de remplacement pour les infractions aux RCV 29.1 ou 30.3 ou 30.4 et à la RCV 28. (ceci modifie les RCV 29.1, 30.4 et A4)

Identification Pénalité	Temps de course réalisé par le bateau
OCS	+ de 10mn à 30mn
BFD	+ 30 mn
NSC	+ de 10mn à DSQ

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

Il n'y a pas de temps cible et de temps limite. Le comité de course se réserve le droit d'interrompre la course d'un bateau. Ce dernier sera alors classé selon sa position dans la course.

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée en ligne sur : www.snlocmariaquer.com/guepards-a-loc-2024

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles à bord du Labour Mad.

17.3 Des avis seront mis en ligne au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions seront traitées par une commission jury de la CRA Bretagne.

18. CLASSEMENT

18.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Aucune courses ne sera retirée.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un élargement sera mis en place au départ d'Arradon. Les bateaux doivent signaler leur présence sur le tribord du BC en passage tribord amures. Cette procédure devra être effectuée 5 mn au moins avant le signal d'avertissement.

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32).

Un pointage officiel peut être effectué à toutes les marques définies dans l'annexe PARCOURS. Si, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par VHF sur le canal de la course.

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.



- 19.4 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un concurrent(e) d'accepter une remorque et d'être ramené(e) à terre.
- 19.5 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.
- 19.6 Envoi du pavillon V ; la procédure d'assistance d'urgence s'applique telle que définie par la RCV 37. Tous les bateaux, officiels et accompagnateurs devront se mettre à disposition du comité de course et veiller sur le canal de course.
L'IC 23.2 ne s'applique alors plus aux accompagnateurs concernés.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course.
- 20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Les bateaux et les concurrents doivent être en conformité avec les règles de la Classe des Guépards.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme SNLocmariaquer.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.4 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec le division 240).
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux sécurité ou du BC.

25. EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port de Locmariaquer.

26. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premiers.

Arbitres désignée :

Présidente du comité de course : Françoise Dettling



ANNEXE PARCOURS

MATIN : ARRADON - LOCMARIAQUER

Description des parcours incluant l'ordre de passage des marques et leur côté requis

Parcours n°1

- Ligne de départ : entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BÂBORD
- Laisser les **RÉCHAUDS** à BÂBORD
- Laisser la Cardinale Nord CREZIC à BÂBORD *
- Contourner l'île CREZIC en la laissant à TRIBORD
- Porte* : entre la Cardinale Sud CREZIC à laisser BÂBORD et un bateau du Comité de Course à laisser à TRIBORD
- Ligne d'arrivée devant le Club Nautique de LOCMARIAQUER

Parcours n°2

- Ligne de départ : entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BÂBORD
- Laisser les **RÉCHAUDS** à BÂBORD
- Porte* : entre la Cardinale Sud CREZIC à laisser à BÂBORD et un bateau du Comité de Course à laisser à TRIBORD.
- Ligne d'arrivée devant le Club Nautique de LOCMARIAQUER

Parcours n°3

- Ligne de départ : entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BÂBORD
- Contourner la bouée Cardinale OUEST BOËDIC en la laissant à TRIBORD
- Contourner l'île PIRENN en la laissant à BABORD
- Laisser la bouée ROCHE COLAS à TRIBORD
- Contourner l'île de STIBIDEN en la laissant à TRIBORD
- Ligne d'arrivée devant le Club Nautique de LOCMARIAQUER

Parcours n°4

- Ligne de départ : entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée cylindrique blanche) à BÂBORD
- Contourner la bouée cardinale OUEST BOËDIC en la laissant à TRIBORD
- Contourner l'île PIRENN en la laissant à BABORD
- Laisser la bouée ROCHE COLAS à TRIBORD *
- Laisser la pointe de PEN HAP à TRIBORD
- Laisser la Cardinale SUD CREZIC à BABORD *
- Ligne d'arrivée devant le Club Nautique de LOCMARIAQUER

Parcours n°5

- Ligne de départ : entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BABORD
- Contourner l'île PIRENN en la laissant à BABORD
- Laisser la bouée ROCHE COLAS à TRIBORD *
- Laisser la pointe de PEN HAP à TRIBORD
- Laisser la Cardinale SUD CREZIC à BÂBORD *
- Ligne d'arrivée devant le Club Nautique de LOCMARIAQUER



Parcours n°6

- Ligne de départ : entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BABORD
- Contourner la bouée cardinale OUEST BOËDIC en la laissant à TRIBORD
- Contourner les îles LOGODEN en les laissant à BABORD
- Laisser les **RÉCHAUDS** à BABORD
- Laisser la Cardinale SUD CREZIC à BABORD *
- Ligne d'arrivée devant le Club Nautique de LOCMARIAQUER

Parcours n°7

- Ligne de départ : entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BÂBORD
- Laisser les **RÉCHAUDS** à BÂBORD
- Porte* : entre la Cardinale Sud CREZIC à laisser à BÂBORD et un bateau du Comité de Course à laisser à TRIBORD
- laisser l'île de GAVRINIS à BÂBORD
- Ile RADENEC à BÂBORD
- Ile RENAUD à TRIBORD
- Bouée Latérale Rouge E HARNIC à contourner et à laisser à BÂBORD - Balise rouge de GOËMORENT à laisser à TRIBORD
- Ligne d'arrivée devant le Club Nautique de LOCMARIAQUER

APRÈS MIDI : LOCMARIAQUER – MÉABAN - RIVIÈRE D'AURAY

Parcours n°8

- Ligne de départ : Entre le bateau comité à tribord et une bouée (cylindrique blanche) à BABORD
- Laisser la tourelle de BAGEN HIR à TRIBORD *
- Contourner dans le sens que vous voulez l'île de MÉABAN
- Laisser la tourelle de BAGEN HIR à BABORD *
- Laisser la balise Goëmorent à BÂBORD
- Laisser à BÂBORD toutes les perches rouge d'entrée du chenal du port de Locmariaquer - Ligne d'arrivée Devant le port de LOCMARIAQUER

Parcours N° 9

- Ligne de départ : Entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BABORD
- Laisser à BÂBORD les ILES PETIT et le GRAND HUERNIC
- Contourner en la laissant à BABORD la bouée KERLAVAREC *
- Laisser à TRIBORD les ILES PETIT et GRAND HUERNIC - Ligne d'arrivée Devant le port de LOCMARIAQUER

Parcours N°10

- Ligne de départ : Entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BABORD
- Contourner dans le sens que vous voulez l'île de RADENEC
- Ligne d'arrivée Devant le port de LOCMARIAQUER

Parcours N° 11

- Ligne de départ : Entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BABORD
- Laisser la tourelle du GREGAN à BABORD *
- Laisser l'île ERLANNIG à BABORD *



- Laisser l'île de GAVRINIS à BABORD
- Ligne d'arrivée Devant le port de LOCMARIAQUER

Parcours N° 12

- Ligne de départ : Entre le bateau comité à TRIBORD et une bouée (cylindrique blanche) à BABORD
- Contourner la tourelle de KERPENHIR dans le sens que vous voulez
- Contourner les îles du petit et grand VEZID en les laissant à BABORD
- Ligne d'arrivée Devant le port de LOCMARIAQUER

Note :

* réduction de parcours possible

* pointage

